



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/22965
21 août 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 21 AOUT 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE
GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que l'armée de l'air des Etats-Unis continue de violer l'espace aérien de l'Iraq. Voici les détails des violations les plus récentes :

I. 18/19 août 1991 :

1. L'aviation américaine a effectué un total de 22 sorties à l'intérieur de l'espace aérien de l'Iraq. Ces sorties ont été réalisées par neuf formations de deux avions chacune, une formation de trois avions et un avion en solo, à des vitesses de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à des altitudes de 4 000 à 7 000 mètres. Elles étaient centrées sur les régions de Mossoul, Arbil, Dahuk, Zakho et Al Amadiyah et avaient un double objectif d'observation et de provocation.

2. A 8 h 50, un objectif non identifié en provenance de Safwan a violé l'espace aérien de l'Iraq. Il s'agissait d'un appareil volant à une vitesse de 600 kilomètres à l'heure qui a pénétré sur une distance de 35 kilomètres à l'intérieur de notre espace aérien avant de repartir vers l'espace aérien du Koweït et de disparaître de notre vue à 9 h 26.

3. A 13 h 28, un objectif non identifié en provenance du nord de Bubiyan a violé l'espace aérien de l'Iraq. Il s'agissait d'un appareil volant à une vitesse de 480 kilomètres à l'heure qui a pénétré sur une distance de 15 kilomètres à l'intérieur de notre espace aérien avant de réintégrer l'espace aérien du Koweït et de disparaître de notre vue à 11 h 35.

II. 19/20 août 1991 :

1. Au cours de cette période, l'armée de l'air des Etats-Unis a poursuivi, à des fins d'observation et de provocation, ses activités à l'intérieur de l'espace aérien de l'Iraq. Elle a ainsi effectué 20 sorties réparties entre huit formations de deux avions et quatre avions en solo.

2. Ces sorties, qui ont été effectuées à des vitesses de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à des altitudes de 5 000 à 6 000 mètres, étaient centrées sur les zones d'Arbil, Mossoul, Dahuk, Rawanduz et Al Amadiyah et avaient un double objectif d'observation et de provocation.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur.

Représentant permanent

(Signé) Abdul Amir A. AL-ANBARI
